

# AVIS PUBLIC



## ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

*Aux personnes intéressées par le premier projet de règlement numéro 24-859 modifiant le règlement numéro 15-674 de zonage par la modification par agrandissement des limites de la zone Vp-027*

**Avis public** est par la présente donné :

- **Que** le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges a adopté, à une séance ordinaire tenue le 9 décembre 2024, le premier projet de règlement numéro 24-859 intitulé :

**Premier projet de règlement numéro 24-859 modifiant le règlement numéro 15-674 de zonage par la modification par agrandissement des limites de la zone Vp-027**

- **Qu'**une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi 13 janvier 2025 à 19h30 à l'ancien hôtel de ville situé au 33, rue de l'Église à Saint-Ferréol-les-Neiges. L'objet de cette assemblée est d'informer les personnes intéressées sur ce projet de règlement.

Au cours de cette assemblée publique, le directeur à l'urbanisme et au développement durable expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer;

- **Que** l'objectif du règlement est d'agrandir la zone Vp-027 afin de permettre le projet immobilier Secret des Neiges phase 2;
- **Que** le premier projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;
- **Que** le premier projet de règlement peut être consulté à l'hôtel de ville, au 150, rue du Moulin, à Saint-Ferréol-les-Neiges, aux heures régulières de bureau.

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges,  
le 20 décembre 2024.

Avis numéro : 2024-73

Marie-Noël Duclos  
Greffière-trésorière adjointe

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Marie-Noël Duclos, greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil :

1. Hôtel de ville (150, rue du Moulin)
2. Centre communautaire (33, rue de l'Église)
3. Garage municipal (4070, avenue Royale)
4. Site web de la Municipalité

le 20 décembre 2024, entre 8 heures et 16 heures 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat,  
20 décembre 2024.



---

Marie-Noël Duclos  
Greffière-trésorière adjointe